

Formation **POST PERMIS**

PROGRAMME

La formation est collective et se déroule sur une journée (7 heures).

L'objectif est de renforcer les compétences acquises lors de la formation initiale du permis et durant les premiers mois de conduite autonome.

Nous organiserons un échange d'expérience de manière à Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes et de rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables.

AVANTAGES

Vous avez obtenu le permis en conduite traditionnelle ?

⇒ *vous gagnez 1 an sur votre période probatoire, soit 12 points en 2 ans au lieu de 3 !*

Vous avez obtenu le permis en conduite accompagnée ?

⇒ *vous gagnez 6 mois sur votre période probatoire, soit 12 points en 1 an et demi au lieu de 2 !*

CONDITION

N'avoir commis **aucune** infraction ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension de votre permis de conduire

OFFRE : 99€ TTC

à la souscription du contrat conduite

* Offre: Remboursable si une perte d'un point intervient sur la période entre l'obtention du permis de conduire et la formation post permis